

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 16 Mars 2017 à 18 H 30
au Grand Salon de l'Hôtel de Ville

AFFICHAGE INTÉRIEUR

Après information de Monsieur Michel HEINRICH, Député-Maire, la séance est ouverte sous sa présidence, en présence des Conseillers Municipaux :

Mesdames et Messieurs NARDIN, DEL GÉNINI, GRASSER, DEAU, ANDRÈS, JEANDEL-JEANPIERRE, CRAVOISY, SERIEYS, CANTÉRI, ADAM, VALENTIN, MORETTON, CROISILLE, PICARD, DUMONTIER, NOËL, THIÉBAUT, JOURDAIN, FRANÇOIS, BRAUN, VIRY, COURTOIS, MULLER, LABAT, DENNINGER-ARNOUX, BEN OMRANE, RAFIKI, SCAGLIANI, PONS, MOINAUX, BINAMÉ, ROBINOT, LEROY, LACOUR.

EXCUSÉS :

Mme JEANDEL-JEANPIERRE (arrivée point 4/1)
M. PETIT
M. EYMANN
M. LIÉNARD
M. JOURDAIN (arrivé point 6/1)
Mme MULLER (arrivée point 3/1)
M. BEN OMRANE (arrivé point 3/1)
M. SCAGLIANI (arrivé point 4/1)
Mme ABEL

Pouvoir à Mme ADAM
Pouvoir à M. GRASSER
Pouvoir à M. NARDIN
Pouvoir à M. ANDRÈS
Pouvoir à Mme RAFIKI
Pouvoir à Mme DEL GÉNINI
Pouvoir à Mme DEAU
Pouvoir à M. CRAVOISY
Pouvoir à M. BINAMÉ

ABSENT :

Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Afafe RAFIKI

➤ Le Procès-Verbal de la séance du 9 Février 2017 est adopté à l'unanimité.

Bon pour affichage **le 23 Mars 2017**

Le Député-Maire,

Michel HEINRICH

En vertu de la délibération prise par le Conseil Municipal du 29 mars 2014, complétée par la délibération du 15 décembre 2016, autorisant Monsieur le Maire à traiter les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé :

⇒ À l'Établissement de tarifs (alinéa 2°) :

- Fixant le montant des participations financières pour les prestations périscolaires et extrascolaires pour les enfants confiés à la Maison d'Enfants « La Passerelle » par l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Vosges.
- Modifiant pour l'année 2016, le montant de la participation des familles aux frais de déplacements liés aux échanges culturels et linguistiques avec la ville jumelée de Schwäbisch Hall.
- Fixant le nombre et le prix de vente du catalogue de l'exposition temporaire « Les ombres – Ombres chinoises et autres variations » destiné à la promotion du Musée de l'Image d'Épinal.
- Fixant le montant des participations financières des familles non spinaliennes aux dépenses de prestations facultatives pour l'année scolaire 2016/2017.

⇒ À l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4°) :

- Avec la société SNIMI, pour le nettoyage du bâtiment de l'ancien foyer étudiants, sis Quai des Bons Enfants.
- Avec l'entreprise Pascal L'HOTE, pour l'installation d'une alarme incendie aux archives municipales.
- Avec la société Mario MAGGIO, pour la réfection de l'escalier de la Voie Carpentier.
- Avec la société SOPALOR, pour la fourniture de « nez de marche » pour la sécurisation des escaliers de différents bâtiments accueillants du public.
- Avec la société Thierry BIASUTTO Pyrotechnie, pour les festivités de la Saint-Nicolas du 3 décembre 2016.
- Avec la société Jacques THIERRY, pour la réalisation d'un équipement destiné à la pratique du « Parkour », au Port d'Épinal.
- Avec la société GYMNOVA, pour la maintenance des équipements de la salle de gymnastique du complexe sportif Viviani.
- Avec la société Stéphane POIROT, pour la réfection de la charpente du bâtiment « La Capitainerie », au port d'Épinal.

- Avec la SARL XARDEL DEMOLITION, pour les travaux de démolition des immeubles sis 11 à 17, rue Saint-Michel.
- Avec le groupement RAY et COLAS NORD EST, pour les travaux de réhabilitation de la rue du Martinet.
- Avec la société PEDUZZI VRD, pour le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, et de requalification de la voirie du Chemin de la Haie du Loup.
- Avec la société CPIS, pour la réfection de la toiture du hangar sis, rue Côte Cabiche.
- Avec la société SOCOSPRINT, pour l'impression du magazine municipal mensuel « Vivre à Épinal ».
- Avec la société MA PLACE, pour la maintenance du système de billetterie « SimpleClic » du Musée de l'Image d'Épinal.
- Avec Madame Anne GUYOT, sociologue urbain et social, pour une mission d'appui méthodologique dans le cadre de l'élaboration du Projet de Renouvellement Urbain du quartier Bitola-Champbeauvert.
- Avec les Transports VALTER, pour le transport et le traitement des déchets verts pour l'année 2017.
- Avec la société LTBO Ascenseurs, pour la maintenance des portes automatiques de différents bâtiments communaux.
- Avec la société GK PROFESSIONAL, pour la fourniture d'uniformes destinés aux agents de la Police Municipale.
- Avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal, au titre de sa compétence centrale d'achat, dans le cadre des marchés formalisés suivants :
 - Avec la SAS ROCK, pour la fourniture de sel de déneigement.
 - Avec le Groupe PIERRE LE GOFF NORD EST, pour la fourniture de produits d'entretien.

⇒ À l'Établissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux (alinéa 5°) :

- Au profit de l'Association ALEXIS LORRAINE, pour un avenant à la convention de mise à disposition de locaux sis à la Maison des Associations portant sur la diminution de la surface des locaux.
- Au profit de Madame Alice MONTANGERAND, pour la mise à disposition d'un appartement communal de type F3, sis 31, rue du 149^{ème} R.I.
- Au profit de l'Association MIRADOR, pour la mise à disposition d'un local sis à la Maison des Associations, rue du Général Haxo.

⇒ Au règlement des honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts (alinéa 11°) :

- Au profit de la Société ALLEX S.A.S., pour le règlement d'honoraires dans le cadre de la procédure de mise en fourrière de véhicules en stationnement gênant ou abusif.
- Au profit de Monsieur Olivier CHARDOT, Géomètre-Expert, pour le règlement d'honoraires pour la division de la parcelle cadastrée section AM N°706 sise rue du Passeur.
- Au profit de la SCP Emmanuel GASSMANN – Gilles PEPE – Patrice GILLES, Huissiers de justice, pour le règlement d'honoraires dans le cadre de l'enlèvement d'objets encombrants chez un particulier, à l'angle du Chemin du Petit Chaperon Rouge et du Faubourg de Poissompré.

⇒ À la demande d'attribution de subventions par tout organisme financeur (alinéa 26°) :

- Auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2017, pour la mise en place d'une plateforme d'éducation et de réinsertion sociale et professionnelle de jeunes en grande difficulté, par le sport.
- Auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour un projet de valorisation du patrimoine historique du cœur de ville.

2 – DIRECTION GÉNÉRALE

Rapports de M. HEINRICH

2/1 – Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges

Le Conseil Municipal a désigné le représentant titulaire appelé à siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté d'Agglomération d'Épinal ainsi que son suppléant.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

M. Jean-Claude CRAVOISY est élu
membre titulaire
M. Guy EYMANN est élu membre
suppléant

2/2 – Adhésion à l'association « Forum pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales »

Le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Ville d'Épinal à l'association « Forum pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales », et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapport de M. NARDIN

2/3 – Convention d'appel de fonds pour la mission « manager de centre-ville »

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'appel de fonds avec Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges dans le cadre de la mission « manager de centre-ville ».

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapport de M. NARDIN

2/4 – Campagne de ravalement des façades

Le Conseil Municipal a approuvé la modification du règlement relatif à l'attribution d'une aide financière dans le cadre de la campagne de ravalement des façades, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapport de M. ANDRÈS

2/5 – Plan biodiversité : Tourbière à la Tranchée de Docelles

Le Conseil Municipal a approuvé au titre du programme d'action du plan biodiversité 2014-2018, le plan de gestion et de valorisation du site naturel de la Tranchée de Docelles, a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toute subvention dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan de gestion et de valorisation, et à signer tout acte afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3 – AFFAIRES FINANCIÈRES

Rapport de M. HEINRICH

3/1 – Fixation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a approuvé pour l'année 2017, les taux portés au cadre II de l'état 1259 de la notification des taux d'imposition, comme suit :

	2016	2017
	Taux Ville	Taux Ville
Taxe d'habitation	19,34 %	18,81 %
Foncier bâti	25,27 %	23,53 %
Foncier non-bâti	39,38 %	38,30 %

ADOPTÉ

avec 2 abstentions :
M. Pierre-Jean ROBINOT –
Mme Cécilia LEROY

Rapport de M. CRAVOISY

3/2 – Décision modificative

Le Conseil Municipal a approuvé la décision modificative consistant à divers ajustements, et ce, sans modification de l'équilibre financier général des budgets.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4 – AFFAIRES TECHNIQUES

Rapport de M. NARDIN

4/1 – Convention de prestation de service de déneigement avec la Direction Départementale des Territoires Vosges

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la Direction Départementale des Territoires des Vosges (DDT Vosges), une convention relative au déneigement du centre d'examen de permis de conduire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapport de Mme CANTÉRI

4/2 – Convention de servitude avec ENEDIS

Le Conseil Municipal a approuvé une convention de servitude avec ENEDIS, relative au passage en souterrain de deux réseaux d'électricité haute tension, rue d'Alsace et Champ du Pin, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5 – AFFAIRES GÉNÉRALES ET ÉCONOMIQUES

Rapport de Mme ADAM

5/1 – Dérogation temporaire au repos dominical

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable quant à la demande de dérogation temporaire au repos dominical sollicitée par la société DÉCATHLON ÉPINAL.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapports de M. CRAVOISY

5/2 – Cessions

5/2.1 – Cession d'une emprise – Rue Julien Ruellet

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement quant à la cession d'une emprise de 193 m² issue de la Rue Julien Ruellet et incorporée à tort dans le domaine public communal lors des opérations d'incorporation au domaine public communal menées en 2008, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5/2.2 – Cession d'un immeuble – Rue Jules Méline

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement quant la cession d'un immeuble sis, 26 rue Jules Méline, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapport de M. VALENTIN

5/3 – Baux de chasse en forêt communale d'Épinal

Le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement à l'amiable du droit de chasse pour les différents lots de chasse en forêt communale d'Épinal, ainsi que le cahier des clauses générales et les clauses particulières pour les différents lots, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6 – AFFAIRES SCOLAIRES

Rapports de Mme JEANDEL-JEANPIERRE

6/1 – Carte scolaire 2017/2018

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement quant aux mesures envisagées dans le cadre du projet de carte scolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6/2 – Modification de la répartition du montant des subventions aux coopératives scolaires

Le Conseil Municipal a approuvé la modification de la répartition du montant des subventions versées aux coopératives scolaires des écoles maternelles et élémentaires spinaliennes pour un montant total de 81.388 € pour l'année 2017.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7 – ANIMATION ET PROMOTION

Rapports de Mme DEL GÉNINI

7/1 – Versement de subventions

Le Conseil Municipal a approuvé le versement de subventions d'accompagnement pour la location de salles ou matériels au Centre des Congrès au profit des associations spinaliennes suivantes :

- Club Vosgien d'Épinal pour l'organisation de son assemblée générale qui s'est tenue le 18 février 2017, pour un montant de 1.317 € TTC.

- l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Vosges pour l'organisation des 26^{èmes} assises du Groupement Interrégional des Unions des Sapeurs-Pompiers d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine, qui se sont déroulées les 25 et 26 février 2017, pour un montant de 1.000 €.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7/2 – Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges dans le cadre de l'organisation de la 14^{ème} édition du Trail et Marche Gourmande des Terroirs Vosgiens qui se déroulera le 26 mars 2017.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7/3 – Convention de partenariat avec l'association Pl'asso Jeux

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat avec l'association Pl'asso Jeux relative à l'organisation de la 6^{ème} édition du festival Jeux et Cie qui s'est déroulée les 10, 11 et 12 mars 2017 au Centre des Congrès, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7/4 – Convention de partenariat avec l'association « Zinc Grenadine »

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat avec l'association « ZINC GRENADINE » dans le cadre de l'organisation de la 16^{ème} édition de la fête du livre jeunesse ZINC Grenadine qui se déroulera du 31 mars au 2 avril 2017, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8 – AFFAIRES CULTURELLES

Rapport de M. HEINRICH

8/1 – Versement d'une subvention

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'accompagnement pour des frais de prestations techniques liés à l'organisation d'un concert à la Rotonde au profit de l'association Concerts Classiques d'Épinal, pour un montant de 1.000 €.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

M. Jean-Pierre MOINAUX ne participe pas au vote

Rapport de Mme DEL GÉNINI

8/2 – Festival « Les Imaginales »

Le Conseil Municipal a approuvé l'organisation de la 16^{ème} édition du Festival « Les Imaginales » qui se déroulera du 18 mai au 21 mai 2017 et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toute subvention pour cette opération et à signer tout acte afférent à cette manifestation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9 – PERSONNEL

Rapport de Mme DEAU

9/1 – Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal a approuvé la modification du tableau des effectifs.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ